



l'association des juristes pour l'avancement de la vie artistique

Communiqué - Conférence de Noël

« Happy Birthday!...mais attention à la violation de droit d'auteur »

Pour diffusion immédiate

4 novembre 2009 – L'AJAVA vous invite à son cocktail de Noël qui aura lieu le mardi 24 novembre 2009.

Afin d'apporter une note musicale au cocktail de Noël de l'AJAVA, **Me Catherine Bergeron**, avocate chez **Léger Robic Richard**, discutera des droits d'auteur qui pourraient subsister dans la chanson Happy Birthday To You, essentiellement aux États-Unis, en retraçant l'histoire de la création et de la protection de la chanson par les divers ayants-droits. Il sera également question de la protection de cette oeuvre et d'autres oeuvres musicales dans d'autres juridictions, notamment au Canada.

En effet, qui aurait cru que l'exécution publique d'une chansonnette composée pour des enfants vers la fin du 19e siècle génèrerait, un siècle plus tard, des redevances se calculant en millions de dollars et qui susciterait moult questionnements en matière de droit d'auteur? Il peut en effet sembler surprenant que des droits d'auteur puissent toujours subsister dans la chanson la plus populaire du 20e siècle ayant été exécutée en public des centaines de millions de fois, soit la chanson bien connue universellement Happy Birthday To You. C'est du moins ce que prétend la multinationale Warner Chappell qui continue d'empocher des revenus annuels importants générés par l'exécution publique de la chanson aux États-Unis.

Inscription sur notre site **www.lajava.org** ou par téléphone. Par ailleurs, si ce n'est pas déjà fait, renouveler votre inscription annuelle à l'AJAVA ou inscrivez-vous pour la première fois afin de bénéficier de **tarifs réduits**.

Venez célébrer le temps des fêtes avec nous 1 mois avant Noël! On vous y attend!

Date : **Mardi le 24 novembre 2009**
17h30 – 17h45: Assemblée annuelle 2008-2009
18h00 – 20h00: Conférence et cocktail

Lieu : **Musée Pointe-à-Callière – “Salle de pompage”**
350, place Royale, Angle de la Commune, Vieux-Montréal

Prix : 20 \$ (membre) 30 \$ (non-membre)

Réservation : Madame Lyne Daigle, Barreau du Québec
Tél.: (514) 954-3471
Courriel : ldaigle@barreau.qc.ca

Source : Me Michèle Thibaudeau, Présidente de l'AJAVA
Courriel : m.thibaudeau@nfb.ca

*** Cette activité est en voie d'approbation par le Comité de la **formation continue obligatoire** du Barreau pour **1 crédit**.





l'association des juristes pour l'avancement de la vie artistique

Avis de convocation

AUX MEMBRES DE L'AJAVA

PRENEZ AVIS que la prochaine assemblée annuelle des membres de l'Association des juristes pour l'avancement de la vie artistique aura lieu :

Date : Le 24 novembre 2009
Heure : 17h30-17h45
Lieu : Musée Pointe-à-Callière - "Salle de pompage"

Vous trouverez l'ordre du jour de la prochaine assemblée annuelle ci-joint à cet avis de convocation.

Merci

L'AJAVA

(s)
Me Michèle Thibaudeau
Présidente et Secrétaire



l'association des juristes pour l'avancement de la vie artistique

Ordre du jour

1. Élection du président et du secrétaire de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection des administrateurs
4. Reconnaissance des états financiers pour 2008-2009
5. Ratification générale
6. Varia
7. Levée de l'assemblée